



Le choix d'être une discipline à part entière

> **IL NOUS SEMBLE IMPORTANT de porter à la connaissance des collègues la prise de décision opposée des diverses organisations syndicales concernant le coefficient de l'EPS au diplôme national du brevet (DNB).**

Pour résumer, lors du dernier conseil supérieur de l'éducation, le syndicat majoritaire des enseignants d'EPS (SNEP-FSU) s'est dit favorable au doublement du coefficient de l'EPS au DNB tandis que le SE-UNSA s'est opposé à celui-ci. Alors, comment expliquer notre position ?

Et bien, tout simplement parce que nous considérons que pour faire valoir le statut de discipline à part entière (et non à part) l'EPS doit contri-

buer au même titre que les autres disciplines à l'acquisition de compétences, connaissances et d'attitudes du socle commun. Dans cette logique, toutes ces compétences doivent être mises sur le même pied d'égalité sans qu'il y ait de moyenne ou de coefficients particuliers.

Par conséquent, le SE-UNSA n'entrera pas dans une démarche strictement « corporatiste et disciplinaire » visant à assumer son statut

d'enseignant à part. A contrario, le SE-UNSA militera pour un rattachement des enseignants d'EPS au corps des certifiés et, par la même occasion, pour une prise en considération de l'évaluation d'EPS égale aux autres disciplines pour le DNB.

L'union aux côtés des autres disciplines d'enseignement fait plus que jamais la force pour affronter d'éventuelles offensives à l'égard de notre métier.

Etienne Sauvage

La fin des petits clubs ?

> **NOUS ENTENDONS TRÈS RÉGULIÈREMENT** notre président de la république vanter le sport, ses bienfaits, et dire qu'il faut le pratiquer régulièrement. Et pourtant s'adonner au plaisir d'un sport va commencer à devenir un parcours difficile.

En effet, le sport amateur est frappé de plein fouet par la crise. De nombreux clubs locaux voient leurs subventions de fonctionnement, traditionnellement versées soit par la ville, soit par le département, diminuer, voire complètement disparaître. Il devient de plus en plus difficile de trouver des sponsors, pour les sports, tel le foot, qui en bénéficie pourtant largement aujourd'hui. En effet, les PME locales, partenaires habituels des clubs voisins, deviennent de plus en plus frileuses pour investir dans un jeu de maillots ou tout autre équipement.

A cette fuite de moyens pourtant modestes, viennent se greffer les difficultés grandissantes de certaines familles à s'acquitter du prix total de la licence, auquel il faut ajouter les achats nécessaires pour que l'enfant puisse avoir sa tenue adéquate à la pratique du sport choisi.

Alors que ces dysfonctionnements de plus en plus criants s'affichent, le secrétaire d'état au sport annonce des subventions mais uniquement pour le sport de haut niveau.

Que faut-il comprendre ? Que l'État se désengage à tous les niveaux des petits clubs amateurs ? Faut-il lui rappeler qu'eux seuls permettent à chacun de pratiquer un sport, une activité physique ? Qu'eux seuls constituent le réservoir potentiel de nos athlètes de haut niveau ?

Nous attendons un peu de bon sens et beaucoup plus de générosité de la part du ministère des sports, pour que chacun, à son niveau, ait la possibilité de pratiquer un sport.

Au SE-UNSA, nous entendons défendre le sport amateur et les petits clubs et condamner avec véhémence cette conception élitiste du sport.

Etienne Sauvage

